

	<b>Groupe</b>	<b>Page Facebook</b>
<b>url</b>	L'adresse est compliquée.	Peut-être simplifiée pour une page à partir du moment où la page a 25 fans (exemple ici « salonmicroentreprises »).
<b>Exemple d'url</b>	http://www.facebook.com/?sk=2361831622#!/group.php?gid=21511093508	http://www.facebook.com/salonmicroentreprises
<b>Ils vous suivent, comment les appellent-on ?</b>	Membres	Fans, amis. Pour pouvoir suivre votre Page, les membres de Facebook doivent cliquer sur le bouton « <i>j'aime</i> » en haut de votre page.
<b>Qui prend la parole au nom du Groupe ou de la Page</b>	Chaque administrateur apparaît en nom propre quand il poste dans le groupe.	C'est l'image associée à la page qui apparaît quand un des administrateurs poste sur la page.
<b>Niveau de contrôle sur le mur</b>	L'administrateur peut choisir d'interdire aux membres d'écrire sur le mur.	Un contrôle beaucoup plus fin de ce que l'on voit sur le mur et de ce que les fans peuvent poster.
<b>Communiquer avec les membres / amis / fans</b>	Vous pouvez envoyer un email à tous les membres quand votre groupe a moins de 5 000 membres. Au-delà, il n'est plus possible d'envoyer de messages aux membres.	Il n'est pas possible d'envoyer d'email, ni de télécharger la base des fans pour leur envoyer un email en dehors de Facebook.
<b>Présence auprès des membres</b>	L'activité d'un membre sur le groupe apparaît sur son mur. Ex : Valerie a publié <a href="#">un lien</a> sur le <a href="#">Mur de Groupe du Salon des micro-entreprises et du Carrefour des AE</a> .	Ce qui est posté par la page (= l'administrateur de la page) apparaît dans le fil d'actualité du fan. Si le fan poste ou réagit à un poste sur la page, cette activité apparaît sur son mur.
<b>Suivi statistique</b>	Pas d'information statistique.	Évolution du nombre de fans + informations concernant leur taux d'activité et ce qu'ils font sur la page (synthèse reçue chaque semaine).
<b>Onglets à disposition</b>	Mur / Infos / Discussions / Photos / Vidéos / Événements.	Tous les onglets du Groupe et les applications développées pour Facebook.

**Tous droits réservés :** Ce document a été créé et publié par Place des réseaux. Aucune reproduction partielle ou entière de ce document n'est possible sans l'autorisation écrite de Place des réseaux. Pour nous contacter : [info@placedesreseaux.com](mailto:info@placedesreseaux.com)

© Place des réseaux 2010